

sur l'ouverture des archives de la période 1940-1944 au grand public. C'était hier, à l'Aletti Palace.

■ **Quel impact a eu cette ouverture des archives ?** Elle a été, je dirais, bien accueillie. Cela montre que nous sommes dans une évolution de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale. L'implication citoyenne est désormais importante. Alors, cela peut être au nom du devoir de mémoire, bien entendu, tel qu'il est diffusé, signalé voire magnifié dans les salles de classe. Mais il y a l'idée que le moment est venu, sur cette deuxième guerre mondiale, à Vichy ou ailleurs, d'admettre, de comprendre, d'enregistrer un certain nombre de vérités mieux établies.

Mais il ne s'agit pas de laisser cet établissement de la vérité aux seuls historiens, repliés derrière leurs cartons d'archives ! Il y a aussi un engagement civique, et je tiens à rappeler que l'ouverture, par l'arrêté de décembre 2015, d'un certain nombre d'archives est dans un processus qui remonte au XIX^e siècle. L'idée que remettre à la nation, c'est-à-dire aux citoyens, à tous les citoyens, le droit de consulter des archives, cela fait partie du contrat démocratique entre le pouvoir et le citoyen qui exerce sa souveraineté dans un regard personnel sur le passé. L'ouverture de ces nouvelles archives entérine quelque chose de ce genre.

■ **Qu'est-ce que cela va apporter à la connaissance que nous avons de cette période ?** Il ne faut pas imaginer que cela n'apportera pas de nouveautés, de révélations. Beaucoup d'historiens disent « on connaît déjà tout ceci par cœur, vous verrez bien, il n'y a rien de neuf, il n'y aura pas de scoops... »

Reste qu'ils sont peut-être un peu imprudents dans ce domaine-là... Parce qu'il y a une exigence du public. Il y a des gens qui se font des illusions, bien entendu, qui croient qu'on va établir quelque chose sur des dénonciations, des histoires familiales soigneusement cachées, ou sur des actes délictueux qui n'ont pas été signalés, ou qui n'ont

pas été transmis aux descendants... Cette exigence est profonde, il ne faut pas la négliger.

Je trouve que les historiens qui pensent que tout cela n'aboutira à rien ont tort. Parce que ça fait partie de nos exigences d'aujourd'hui, dans l'état actuel du pays : quel est notre rapport au passé.

Il ne faut pas trop professionnaliser la consultation de ces archives : elles reviennent au peuple français et c'est un droit légitime que chaque citoyen puisse y accéder. Alors bien entendu, les archivistes et les historiens sont là, pour expliquer des règles de la consultation, mais je suis très heureux, par exemple, que la journée d'hier ait été une ini-

tiative associative, et pas une initiative des Archives, de l'Éducation nationale que sais-je... Cela prouve bien que sur cette question d'archives nouvelle, il y a une demande de véracité.

■ **Y a-t-il une vraie attente du public ?** Oui, l'argument démocratique que je signalais est renforcé par l'ère du temps. Nous vivons une extraordinaire perversion liée au passé, l'idée que le passé, et ô combien des périodes comme la Seconde Guerre mondiale, ne seraient que des successions de complots, de stratégies variées qui auraient permis de se dérober à la vérité. Et dieu sait que sur le temps de Vichy, la thèse du complot, avant, pendant, et

ment important, et assez neuf. Il y a toujours dans la formation d'un individu, quel que soit son âge, l'idée qu'il faut que l'on lui raconte son rapport au passé. Ce n'est pas un hasard si l'histoire fait un malheur à la TV, s'il y a un si bon cinéma historique ! Il faut des mots, et un agencement des mots pour que chaque individu ait le sentiment qu'il participe, qu'il est inscrit dans un gène passé-présent-avenir. C'est important. Et il faut le construire, le reconstruire, la vérité ne sort pas du puits. Et ça, peut être, c'est une porte ouverte vers le déblocage d'une situation très française sur ces questions-là, qui, j'espère, se dénouera au moment où les questions majeures de ce pays se dénoueront. ■